

## **Ville de SARLAT**

---

Agenda 21

---

Compte rendu des ateliers  
du 8 novembre 2007

**Novembre 2007**

## **Déroulement des ateliers**

---

Suite à une présentation de M. le Maire en séance plénière de la démarche de Développement Durable de Sarlat, des ateliers sont mis en place sur quatre thèmes :

### **Cadre de vie**

- L'urbanisme,
- Les déplacements,
- Les risques et nuisances

### **Production et consommation responsables**

- Le développement économique,
- Le tourisme et le développement durable,
- L'agriculture et la gestion des forêts

### **Énergie et ressources naturelles**

- L'énergie et les déchets,
- La biodiversité,
- L'eau (ressource et assainissement).

### **Proximité et solidarité**

- La solidarité,
- L'emploi et l'accès à la connaissance,
- La culture, le sport et les loisirs

Chaque atelier a démarré par une présentation des données de cadrage de Sarlat et du Sarladais, sur les thématiques traitées. Etaient ensuite proposés de premiers éléments d'analyse selon une approche atouts/faiblesses puis des premiers enjeux identifiés.

Les objectifs de chaque atelier étaient :

- définir des enjeux de développement durable spécifiques à Sarlat,
- alimenter le diagnostic,
- identifier des premières propositions d'actions à inscrire dans l'agenda 21.

### L'aménagement

#### Synthèse des débats

La loi SRU a permis de mettre l'accent sur la question de la densité et les PLU aujourd'hui visent à limiter le mitage. Il est impératif de limiter l'étalement urbain dans la commune et l'agglomération pour réaliser des économies d'équipement, d'énergie, de transport et conforter le dynamisme du centre de la ville.

De nombreux logements restent vacants dans le centre ville. Les commerces touristiques se concentrent pendant 9 mois de l'année dans le centre et ces boutiques sont parfois fermées en dehors de la période touristique. De plus, le principe des baux précaires utilisés dans le centre limite la pérennisation des activités économiques.

L'évasion commerciale vers Brive et Périgueux s'est renforcée ces 10 dernières années face à l'insuffisance de l'offre locale.

Il faut garder les jeunes sur le bassin et donc prévoir des équipements pour eux (adolescents et jeunes couples). Les jeunes cadres sont également un public à viser et des activités pour eux et leurs enfants doivent être programmées. Ces équipements doivent être bien adaptés, étant donné le coût qu'ils représentent pour une ville de moyenne dimension. Des solutions environnementales peuvent limiter les coûts d'exploitation (panneaux solaires).

Il faut également éviter que la population ne prenne sa voiture pour aller dans des grandes enseignes situées loin de la ville, dans un but de limiter les émissions de carbone et les consommations énergétiques.

La question de la mise aux normes (accessibilité, énergie, ...) des logements, mais également des autres bâtiments se pose bien entendu sur tous les bâtiments patrimoniaux de Sarlat. Par exemple, à l'heure actuelle la question du maintien ou de la reconstruction de l'hôpital est en cours de discussion.

Les solutions existent pour faire des réhabilitations de qualité dans les bâtiments anciens. Il faut raisonner en coût global pour que le coût du neuf soit équivalent à la réhabilitation. L'objectif est quand même de conserver et mettre en valeur le patrimoine tout en répondant aux objectifs de qualité environnementale et de confort des personnes.

On commence à voir des maisons dites HQE (Haute Qualité Environnementale), notamment en bois, même si ce n'est pas un matériau très utilisé localement pour la construction. Certains bâtiments HQE sont en pierre, matériaux local à valoriser.

Au-delà des matériaux utilisés, ce qui est intéressant, ce sont les performances de ces nouveaux bâtiments qu'il convient de favoriser, et notamment celles en matière de consommation de chauffage et de confort d'été.

L'importance des implantations, des orientations des bâtiments, des protections vis-à-vis du vent, du soleil sont prises en compte dans les constructions HQE. Elles

permettent notamment d'éviter la climatisation, très mauvaise en terme de consommations énergétiques et d'émissions de carbone. Des solutions de rafraîchissement écologique existent, tels que les puits canadiens ou les pompes à chaleur géothermiques.

### **Enjeux identifiés**

- Limiter l'étalement urbain,
- Conforter l'activité du centre ville au-delà de l'activité touristique :
  - Créer des logements et des activités économiques et des équipements pour le quotidien en centre-ville
  - Limiter les baux précaires
- Favoriser les constructions de qualité environnementale tant pour les équipements publics que pour les logements, y compris pour les réhabilitations.

### **Premières actions identifiées**

- Acheter des fonds de commerce en centre-ville pour développer des activités pérennes et à destination des habitants,
- Construire ou réhabiliter les bâtiments publics en démarche HQE.

## **Les déplacements**

### **Synthèse des débats**

En dehors du secteur sauvegardé, la poursuite de la réfection de la voirie communale et intercommunale est soulevée. Par ailleurs, il serait intéressant de continuer le pavage du centre ville qui offre une bonne qualité de traitement de la ville.

La circulation dans la ville n'est pas économe en énergie ni en carbone. La circulation est à sens unique sur une grande partie du centre-ville, ce qui fait qu'en été notamment les touristes font le tour pour trouver des stationnements.

La circulation en été et en hiver est radicalement différente, si elle est saturée et polluante en été, elle est plus fluide en hiver.

Il faut sensibiliser les riverains et les touristes à des pratiques plus respectueuses de l'environnement en matière de déplacements : moins de stationnement sauvage, pratique du vélo, de la marche à pied, ...

La ville n'est pas assez piétonne et les stationnements ne sont pas assez signalés ou facilement accessibles. Il faudrait envisager des stationnements plus lointains pour les touristes.

Il est proposé de mettre en place un système de navette, surtout l'été (Cf. Carcassonne), des pistes cyclables et des cheminements piétons pour l'ensemble des usagers, notamment en liaison avec les équipements (gare, lycée, ...). Un système de vélos en libre service serait intéressant (cf : Vélib à Paris, Lyon, Toulouse, ...), mais pose problème compte tenu de la configuration de la ville et du potentiel d'usagers.

Des arrêts sont supprimés à Souillac et Gourdon sur la ligne ferroviaire Paris-Toulouse, ce qui est contradictoire avec une volonté de développer les transports en commun. Il faut se battre pour le maintien et l'utilisation de cette ligne et organiser l'accès entre la gare et la ville, notamment en termes d'intermodalité (présence d'un bus aux heures d'arrivée des trains et parking vélo).

### **Enjeux identifiés**

- Limiter la place de l'automobile dans le centre ville,
- Améliorer l'accessibilité au centre pour les touristes et les piétons,
- Faciliter les transports en commun et les déplacements doux,
- Défendre le maintien de tous les arrêts de la ligne ferroviaire Paris-Toulouse à Souillac et Gourdon,
- Faciliter l'inter-modalité des transports dans la ville (train ,bus, vélos, piétons, ...).

### **Premières actions identifiées**

- Piétonniser complètement le centre ancien,
- Réaliser des parkings plus lointains pour les touristes,
- Réfléchir à la mise en place d'un système de navette en ville,
- Réaliser des pistes cyclables et des cheminements doux.

## **Les risques et nuisances**

### **Synthèse des débats**

Il y a peu de risques sur la commune. L'enjeu lié aux cavités et argiles est en fait très faible.

La question de la gestion de l'eau est une question essentielle. Notamment celle de la consommation d'eau en été, en période touristique, qui reste à traiter.

# **Production et consommation responsables**

---

## **Le Développement économique**

### **Les points abordés lors de l'atelier :**

La question de l'attractivité économique du territoire est abordée sous l'angle des voies de communication entre Sarlat et les autres grandes villes. En particulier la question de la desserte ferroviaire et celle de la déviation de Sarlat en cours.

Il apparaît également que les entreprises extérieures sont attirées par la qualité de vie sur le Sarladais, qui est un véritable atout, mais ont peur du manque d'activités de loisirs. Un travail de valorisation des activités et services existants est donc important pour renforcer l'image de Sarlat.

La Zone d'Activités de Madrazes est située en entrée de ville et ne donne pas une image positive du développement économique sur Sarlat. La requalification environnementale de la zone, sur la base de partenariats public/privé est à envisager, en relation avec :

- La valorisation de l'entrée de ville
- Le départ de la piste cyclable
- La nouvelle zone en cours de création à proximité de la gare

Aujourd'hui, il n'existe que très peu de réserves foncières susceptibles d'accueillir des activités économiques en dehors du site de la Borne 120 où il existe un projet de zone d'activités. Cette zone devrait être dédiée à des entreprises de production. Le débat fait émerger l'intérêt de s'appuyer sur les atouts locaux pour en faire une zone « Développement Durable » : valorisation des matériaux agricoles ou de la filière bois, qui peuvent avoir des applications dans les éco-matériaux ou dans la production d'énergie.

Ce projet pourrait être lié à la création d'une plate-forme des métiers du bâtiment où les artisans pourront être formés à la construction plus respectueuse de l'environnement. La question de la formation des architectes se pose également.

Le responsable de la grande surface « Champion » témoigne de la mise en place de bonnes pratiques dans son entreprise (gestion de l'énergie, tri des déchets, ...). Ces actions doivent se renforcer. Il serait souhaitable que les entreprises sarladaises mettent en œuvre ce type de démarche.

### **Les enjeux de développement durable :**

- Renforcer l'attractivité économique du territoire selon une approche de développement durable :
  - Valorisation de la qualité de vie,
  - Renforcement de l'accès, en particulier par le train,
  - Requalification environnementale des zones d'activités, vitrines du territoire,

- Développer des activités de production, en lien avec l'environnement, en s'appuyant sur les atouts locaux : agriculture et forêt,
- Structurer une filière de valorisation du bois.

### **Les premières pistes d'actions :**

- Requalifier la zone de Madrazes, en partenariat avec les entreprises,
- Spécialiser la zone de la Borne 120 sur les éco-matériaux et l'éco-construction, en s'appuyant sur le projet de plate forme des métiers du bâtiment,
- Spécialiser la plate-forme des métiers du bâtiment sur l'éco-construction.

## **Le tourisme et le développement économique durable**

### **Les points abordés lors de l'atelier :**

Pour Sarlat, l'activité touristique est un atout important (création d'emplois, animations, ...), mais qui entraîne un certain nombre de contraintes à gérer au mieux (emploi saisonnier, déplacement, manque d'activités hors saison, ...).

L'essentiel des débats porte donc sur le moyen de mieux répartir l'activité touristique sur l'ensemble de l'année et sur un territoire plus large que Sarlat centre. L'un des leviers peut-être le développement de courts séjours, à destination de visiteurs de proximité.

Pourtant, le territoire bénéficie de nombreux autres atouts qui pourraient être valorisés : activités agricoles et produits du terroir, qualité environnementale et richesse de la biodiversité, nombreux événementiels sur toute l'année. Des professionnels proposent déjà des séjours encadrés aux touristes (découverte de la cuisine traditionnelle, produits du terroir, etc...).

Un projet de développement de l'éco-tourisme est en préparation, en lien avec la Région. Il visera à valoriser les sentiers de randonnée et la découverte des espaces de nature, ainsi qu'à améliorer l'accueil des personnes handicapées, qui semble aujourd'hui insuffisamment pris en compte par les professionnels.

Se pose également la question de l'accompagnement des professionnels du tourisme compte-tenu des nombreuses créations ou reprises d'activités. Les nouveaux entrepreneurs connaissent souvent peu le territoire et ses valeurs.

Enfin, il est observé quelques manques en terme d'offre :

- L'absence d'un centre de congrès,
- Le faible nombre de monuments à visiter.

En outre, la principale richesse valorisée aujourd'hui est la qualité du bâti du cœur de ville de Sarlat. Or, de par le grand nombre de bâtiments concernés, il est difficile pour la commune d'entretenir l'ensemble du patrimoine. De ce fait certains d'entre eux se dégradent et sur le long terme, l'attractivité de Sarlat pourrait en souffrir.

Enfin, il est noté qu'il n'existe que 23 emplacements à destination des camping-cars alors qu'il arrive que près de 300 camping-cars soient présents sur la commune en haute saison.

### **Les enjeux de développement durable :**

- Poursuivre la diversification de l'offre touristique afin de maîtriser le phénomène de saisonnalité et la concertation des visiteurs sur Sarlat :
  - S'appuyer sur les atouts locaux pour développer des produits de courts séjours pour une clientèle de proximité, sur toutes les saisons :
    - Agriculture,
    - Richesse environnementale,
    - Nombreux événementiels.
- Développer une offre touristique complémentaire par le développement d'équipements structurants
- Accompagner les professionnels du tourisme :
  - pour leur faire partager la culture et les valeurs locales,
  - pour les inciter à mener des démarches de développement durable (respect de l'environnement, accueil de personnes handicapées, ...)
- Préserver le patrimoine qui fait l'attractivité touristique de Sarlat : mieux connaître et entretenir le patrimoine bâti public et privé.
- Gérer les camping-cars

### **Les premières pistes d'actions :**

- Créer un centre des congrès,
- Créer un lieu de « visites d'intérieurs », éventuellement sur la culture et le patrimoine,
- Créer des produits courts séjour,
- Inventorier et protéger le patrimoine.

# **Agriculture et gestion des forêts**

## **Les points abordés lors de l'atelier :**

Il existe peu d'exploitations d'agriculture biologique sur le Sarladais. Mais il est constaté que cette filière est faiblement valorisée au regard des moyens mis en œuvre par les agriculteurs. Se pose donc la question du développement des débouchés locaux, même si la problématique dépasse le simple cas du Sarladais. Le problème d'accès au foncier est également une grosse difficulté pour les nouveaux arrivants.

Ensuite, le maraîchage est faiblement développé sur le territoire et c'est pourtant l'une des pratiques les plus favorables au développement de circuits courts ou de l'agriculture biologique. Le développement d'une filière maraîchère est donc un véritable enjeu.

La question de l'évolution des pratiques agricoles se pose également. Le Sarladais est situé dans une zone vulnérable à l'azote (pollution liée aux engrais). Les agriculteurs ont donc engagé des modifications de comportement pour limiter ces pollutions. Cependant l'usage des produits phytosanitaires (engrais, traitement, désherbant, ...) ne concerne pas que les agriculteurs, mais également les collectivités et les particuliers. Les comportements exemplaires du service « espaces verts » doivent être étendus aux particuliers : « Laisser les mauvaises herbes pousser en ville ».

La gestion des forêts, est difficile car la propriété en est très morcelée. Il existe effectivement de nombreux propriétaires privés, possédant chacun de petites parcelles. Des plans de gestion se mettent progressivement en place. Cependant, la forêt est peu exploitée et souvent par des exploitations directes (chauffage et châtaigneraie), sans transformation apportant de la valeur ajoutée (filière construction ou énergie).

## **Les enjeux de développement durable :**

- Développer la filière maraîchage,
- Offrir des débouchés locaux à l'agriculture biologique et aux maraîchers,
- Structurer la gestion de la forêt pour renforcer les filières bois,
- Mettre en place des pratiques exemplaires de gestion des espaces verts entretenus par les collectivités, voire les particuliers.

## **Les premières pistes d'actions :**

- Mettre en place des plans de gestion de la forêt,
- Maîtriser le foncier agricole,
- Arrêter le désherbage systématique des espaces publics.

## Energie et déchets

### Les points abordés lors de l'atelier :

Face à la politique énergétique faiblement développée de la ville de Sarlat, 4 enjeux sont apparus très clairement, et ont soulevé des questions précises :

- La politique de l'habitat ancien : comment informer et sensibiliser les propriétaires ?
- L'utilisation des énergies renouvelables : l'utilisation des panneaux solaires est-il possible et compatible sur une ville classée ?
- La maîtrise de la demande en énergie, à commencer notamment par l'évaluation des consommations de la commune relatives à l'éclairage et au chauffage,
- Le développement et la valorisation de la filière bois énergie du Périgord : quelle coordination des acteurs à mettre en œuvre autour de la filière ?

Le débat a porté plus particulièrement sur l'information et la sensibilisation de la population. Que peut-elle faire à son niveau et comment l'en informer ? Un Conseil en économie d'énergie destiné aux particuliers a été mis en place récemment sur le Pays du Périgord Noir. Depuis décembre 2007, des techniciens de l'ADEME sont mis à disposition des particuliers pour répondre à leurs questions en matière d'énergie.

La commune a également un rôle à jouer en terme d'exemplarité, notamment par le biais de :

- Sa politique achat : quels équipements utiliser pour réduire les consommations d'énergie ;
- Sa maîtrise des consommations énergétiques dans les bâtiments communaux.

Concernant l'éclairage public, il a été proposé de repousser la date d'illumination des décorations de Noël à la date des vacances scolaires

Sur le sujet des déchets, la collecte sélective a été mise en place par la commune depuis plus de 5 ans. Or, entre 2005 et 2006, on constate une réduction du tonnage des déchets d'emballage (36,4%) et une hausse du tonnage des OM collectées (soit 8.4%). Face à ce constat, la nécessité d'informer et de sensibiliser les citoyens est apparue comme un enjeu primordial.

Les questions et les suggestions ont porté en particulier sur :

- ✓ les thématiques de sensibilisation : notamment expliquer le devenir des déchets (valorisation, centre de tri, les déchets ultimes, etc...), comment réduire les déchets à la source (achat, emballage),
- ✓ quel vecteur et support de communication utiliser :
  - Eviter l'envoi de la Plaquette du SICTOM sur les conseils de tri avec les publicités (le risque est de la jeter avec les publicités),
  - Réaliser un film participatif avec la section cinéma du lycée ?
  - Informer la population sur le rapport annuel du SICTOM en ligne

- ✓ quel public viser :
  - l'activité touristique a un fort impact sur la gestion des déchets,
  - les adultes et les enfants : plaquette du SICTOM et quoi d'autre ?

### **Les enjeux de développement durable :**

- requalifier l'habitat ancien,
- Développer l'énergie solaire sur des sites classés,
- Maîtriser la demande en énergie,
- Développer la filière bois-énergie,
- Informer et sensibiliser la population sur les questions énergétiques,
- Faire de Sarlat et de la Communauté de communes des collectivités exemplaires pour leurs habitants,
- Renforcer la communication et la sensibilisation sur le tri des déchets.

### **Les premières pistes d'actions :**

- La maîtrise de la consommation (éclairage et chauffage) dans les bâtiments publics.
- Suivi et communication sur l'évolution du tonnage des OM.

## **La biodiversité**

La commune a conscience de la richesse paysagère remarquable du territoire (64% d'espaces naturels, 7 % de surface forestière en 1998) et possède une bonne connaissance des atouts du territoire. En effet, des documents d'études préalables ont permis d'élaborer une charte forestière en 2005 et un zonage d'inventaire et de recensement. Il en ressort que la valorisation et la conservation de ce patrimoine naturel et paysager est un enjeu pour Sarlat.

(retour à la ligne)La sensibilisation des usagers et la transmission de cette connaissance auprès des habitants, notamment des enfants, pourraient se faire par le biais de circuits découverte ou en lien avec des animateurs de terrain compétents, par exemple en s'appuyant sur des techniciens issus de formation BTS GPN<sup>1</sup>.

Face à l'urbanisation et au développement de la forêt (20% de forêts en 1850, 55% à ce jour), les terres agricoles sont en perte de vitesse, ce qui peut nuire à la diversité et à la richesse des espaces naturels. La réduction du foncier agricole est donc un enjeu majeur de demain : manque de maraîchers, réduction des écosystèmes et de la biodiversité... La gestion raisonnée des terres agricoles et la mise en place de circuits courts (type AMAP) permettent d'une part le maintien d'une agriculture de qualité et d'autre part la réduction des impacts sur les écosystèmes.

Enfin, le PLU récent permet de lutter contre le mitage urbain et de renforcer la superficie des espaces naturels (avec une évolution du classement des zones agricoles) ; il identifie les zones boisées à protéger (zone verte) et décrit des prescriptions associées (contre la coupe sauvage par ex.). En revanche, la commune n'a pas de moyens humains pour la surveillance des prescriptions du PLU, ni de moyens financiers dédiés aux propriétaires pour l'entretien.

---

<sup>1</sup> Gestion pour la Protection de la Nature (Enseignement proposé à Coulounieix Chamier, à proximité de Périgueux)

### **Les enjeux de développement durable :**

- Protéger et valoriser le patrimoine naturel et paysager,
- Sensibiliser les usagers au respect des espaces naturels,
- Préserver les espaces agricoles,
- Maintenir une agriculture de qualité

### **Les premières pistes d'actions :**

- Développer des partenariats pour créer des circuits courts (ex : ferme de Vialard) en favorisant les exploitants ayant une gestion raisonnée.
- Sensibiliser les enfants à l'importance de la biodiversité

## **L'Eau**

La qualité des eaux de surface (la Cuze) et des eaux souterraines (nappe du Coniacien) est dégradée, du fait des activités humaines et de la présence de l'agglomération (ruissellement des eaux pluviales). On constate une amélioration de la qualité des eaux de la Cuze depuis 2001 (médiocre à passable), mais des efforts restent à faire. C'est la même chose pour les eaux de nappe touchées par des pollutions chroniques de nitrates et de pesticides. Celles-ci étant exploitées pour l'alimentation en eau potable de Sarlat, un traitement au charbon actif est utilisé, mais la qualité des eaux est toujours en limite de potabilisation. Préserver la ressource que ce soit en termes de volumes consommés ou de qualité de la nappe est un enjeu majeur ; La ressource en eau peut être préservée par chacun en améliorant les pratiques de consommation et le jardinage (récupération des eaux pluviales, cf. plan d'action territorial en Dordogne relatif notamment à l'utilisation des pesticides,...). L'information et la sensibilisation de la population apparaît essentielle : informer la population sur les bonnes pratiques de la ville (en extrapolant l'information sur l'idée de l'impact considérable des ménages en terme de consommation globale et en rappelant les grands enjeux planétaires autour de l'eau) et valoriser les bonnes pratiques d'économie sont des pistes d'actions identifiées (petit livret vert de la fondation Nicolas Hulot). Il existe des ambassadeurs du tri, pourquoi pas des ambassadeurs des bonnes pratiques pour l'entretien des espaces verts / jardins, des économies d'eau ?

En termes d'assainissement, une extension de la station d'épuration et des réseaux est prévue en vue de raccorder des logements supplémentaires (1400), d'anticiper les besoins de capacité futurs de la station et d'améliorer les dispositifs de traitement. En effet, des obstructions régulières du réseau liées à des « pains de graisse » (restaurateurs) sont constatées. Là encore, la sensibilisation des usagers est incontournable ; par exemple, via l'élaboration d'une charte des bonnes pratiques relative au secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des bars (huiles de frites, consommations en eau, blanchisserie,...) en partenariat avec le secteur d'activités pour mobiliser les acteurs. L'assainissement collectif n'est pas l'unique réponse apportée aux habitants. Des efforts sont poursuivis en matière d'assainissement non collectif ; notamment pour les logements nouveaux, ou la commune accompagne et conseille les propriétaires sur la conception de leur filière d'assainissement non collectif.

### **Les enjeux de développement durable :**

- Préserver la ressource en eau, tant en terme de qualité que de quantité,
- Informer et sensibiliser la population, en s'appuyant sur les bonnes pratiques de la ville,

- Anticiper les besoins en termes d'assainissement et améliorer les dispositifs de traitement.

**Les premières pistes d'actions :**

- Informer la population en porte à porte sur les effets de l'utilisation individuelle des produits phytosanitaires. Mise en œuvre : Via le technicien du S.P.A.N.C.
- Récupération de l'eau pluviale pour l'arrosage des espaces verts.
- Inviter les structures touristiques à mieux prendre en compte l'environnement à travers une charte.
- Création d'un logo pour les restaurateurs récupérant correctement les huiles alimentaires usagées

Le maître mot de l'atelier : « Il est nécessaire de (re) créer du lien social »

### La solidarité

1. Les participants ont fait remonter la difficulté de repérage des besoins des personnes en difficulté car ceux-ci n'expriment pas forcément leurs besoins. Cette difficulté est renforcée, pour les structures d'action sociale, par la nécessité d'intervenir dans l'urgence pour répondre aux besoins primaires (nourriture, logement, santé,...). Le besoin est tel que ces structures ne peuvent faire plus.

Autre exemple, la coordination gérontologique fonctionne sur des échanges informels mais les réunions sont difficiles à mettre en place du fait de la charge de travail.

Des débats ressort une nécessité de :

- considérer qu'une demande de secours d'urgence peut masquer un besoin de créer du lien social, de trouver quelqu'un à qui parler,
- valoriser les individus, les rendre acteurs car la personne en demande d'aide sociale a besoin, a le droit, à une reconnaissance.

Aussi, les réponses aux besoins sociaux doivent se concevoir autour de la communication et du dialogue.

2. Un réseau d'acteurs de l'action sociale existe et fonctionne. Néanmoins, celui-ci repose plus sur les individus que sur des accords formalisés entre structures ce qui présente un risque de perte de lien entre structures quand les personnes s'en vont.

Il apparaît nécessaire de coordonner les actions.

Par exemple, des colis sont distribués par le CCAS, le Secours Catholique, la Croix Rouge,...ce qui peut avoir comme conséquences de multiplier les services pour un même besoin, alors qu'une coordination permettrait une aide plus ciblée sur l'ensemble des besoins de la personne ou la famille.

Une coordination a déjà été mise en place par le CCAS, qu'il faudrait renforcer.

3. Egalement, des volontés de s'investir dans les actions de solidarité se sont exprimées. La question est de connaître les besoins des structures existantes, notamment des associations en termes de bénévolat :

- Comment faire remonter les besoins des associations ?
- Qui le fait ?
- ...

4. La commune rend visible les actions des associations par :

- la journée des associations
- le guide des associations

Il ressort qu'il faudrait organiser la communication de l'offre existante au-delà de ces actions.

5. L'accessibilité des lieux publics (entre autres) pour les personnes à mobilité réduite (personnes âgées ou handicapées) a été abordée. Tous les lieux ne sont pas accessibles, mais aussi en raison de l'architecture ancienne de la ville.

**Les enjeux de développement durable :**

- Affiner le repérage des besoins sociaux,
- Formaliser, structurer des réseaux d'acteurs,
- Faire émerger des projets répondant aux besoins sociaux et renforçant la citoyenneté.

**Les premières pistes d'actions :**

- Mobiliser les utilisateurs des services sociaux (publics ou associatifs) au prochain atelier du 7 décembre,
- Utiliser le réseau existant pour mener une réflexion sur l'action sociale et construire un projet partagé,
- Renforcer les liens et la coordination entre les personnes, les organisations œuvrant dans le domaine de la solidarité,
- Créer une épicerie sociale,
- Créer un système local d'échanges et de savoirs (une personne faisant de la couture pour un peintre qui en échange lui repeint une pièce sans aucun échange monétaire).

## **L'emploi et l'accès à la connaissance**

Le principal frein à la formation, l'insertion et l'emploi est lié à la problématique de la mobilité. La ville de Sarlat-la-canéda est en effet éloignée des grandes agglomérations.

L'emploi saisonnier est également, un problème majeur car l'offre n'est pas couverte par la demande locale ce qui implique la gestion d'une arrivée de travailleurs sur la période estivale.

Cette problématique se conjugue pour les saisonniers locaux avec :

- une précarité d'emplois, l'offre d'emplois sur le territoire ne couvrant pas l'ensemble de l'année.
- la difficulté d'installation des travailleurs liée notamment aux questions de logement
- une faible anticipation des projets de recrutement

Les participants s'étonnent de l'absence des métiers de l'aide à la personne dans la fiche traitant des projets de recrutements.

Un « Espace saisonnier » existe au sein de la maison de l'emploi mais certains participants pensent que ce service est trop restreint. Il devrait avoir la possibilité d'agir pour toutes les démarches des saisonniers : recrutements, logements, droits du travail, reclassements, insertion dans la vie locale et être leur interlocuteur principal pour tous les problèmes quotidiens de ces personnes ayant peu de temps libre (trouver un médecin, une administration, etc.). En effet, au vu des caractéristiques du territoire, d'autres secteurs d'activités, notamment ceux liés indirectement à l'activité touristique ou aux services à la personne doivent avoir des besoins en main d'œuvre (Bâtiment, environnement, ...).

Des solutions existent sur le territoire, un groupement d'employeurs multi-sectoriel s'est créé sur Montignac. Il propose des offres d'emplois en ligne.

La consolidation et le développement de l'emploi sur Sarlat pourraient également être accompagnés par un projet touristique complémentaire qui étirerait encore plus la saison.

#### **Les enjeux de développement durable :**

- Développer les services publics de l'emploi
- Former, accompagner les salariés saisonniers
- Développer l'offre touristique

#### **Les premières pistes d'actions :**

- Avoir une structure publique dédiée aux saisonniers dont les missions seraient plus étendues que celles de l'espace saisonnier : information, anticipation des recrutements, accompagnements  
Ces actions pourraient être par exemple :
  - trouver des partenariats avec d'autres entreprises de la région, voire d'autres régions pour obtenir un emploi hors saison estivale, un partenariat avec la montagne a été proposé
  - Mieux faire correspondre les emplois saisonniers aux emplois du territoire (services à la personne, bâtiment, ...)
- donner la possibilité aux saisonniers étant en contact avec les visiteurs découvrant la région d'avoir une formation de 2 jours sur les sites touristiques locaux et la gastronomie afin de pouvoir donner des renseignements adéquats aux touristes
- étudier la possibilité de créer un groupement d'employeurs
- penser au tourisme autrement : saison étirée dans l'année par la construction d'offres différentes (stages culturels, tourisme vert,...)

## **La culture, le sport et les loisirs**

Tous les participants s'accordent à dire que le nombre d'activités proposées à Sarlat est très large compte tenu du nombre d'habitants. Cependant, ils regrettent le manque de communication des actions des associations malgré le guide et la journée des associations.

Les débats se sont centrés autour de l'accès à tous à la culture. Il apparaît nécessaire de renforcer la mixité des publics, de se poser la question de ce qu'est la culture à Sarlat, du rayonnement sur les communes environnantes.

La question de l'accessibilité à la programmation culturelle sarladaise s'est posée. En effet, les publics à faible revenu ne peuvent accéder à cette programmation. Un système d'échanges pourrait être construit, comme par exemple, la participation à l'organisation donne droit à l'accès aux spectacles.

### ➤ **La culture, le sport et les loisirs**

- Penser la culture selon les principes du développement durable  
Il paraît intéressant de créer une concertation autour d'un projet partagé, de coordonner les actions et de les rendre accessibles à tous.

### ➤ **La culture, le sport et les loisirs**

- Travailler en réseau à la définition d'un projet partagé sur le territoire,
- Délocaliser la programmation culturelle dans les petites communes, voire chez les habitants : exemple des conteurs, des danses, etc.
- Créer une solidarité pour l'accès à la culture :
  - Penser au covoiturage, au taxi collectif (exemple du taxi brousse créé dans l'Eure pour amener les habitants des villages, des quartiers vers les lieux culturels, de loisirs ou sportifs)
  - Créer des possibilités d'échanges de services pour un accès à la programmation culturelle.